

RAPPORT DU MAIRE

SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ARRONDISSEMENT DE VERDUN

Je vous sou mets mon rapport sur la situation financière de l'arrondissement de Verdun.

Dans un premier temps, je traiterai des états financiers ainsi que du programme d'immobilisations pour l'année 2003.

Dans un deuxième temps, je vous ferai part de nos indications préliminaires quant aux résultats financiers pour le présent exercice 2004, tant pour l'opération courante que pour les dépenses en immobilisations.

RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2003

L'arrondissement de Verdun a clôturé son exercice 2003 avec un excédent de 402 100 \$, ventilé comme suit :

		EXCÉDENT (DÉFICIT)
REVENUS		
Revenus de sources locales (loisirs, permis et autres services rendus)	3 130 400 \$	
Transferts conditionnels (subventions excluant le programme d'infrastructures)	<u>203 000 \$</u>	
TOTAL DES REVENUS	3 333 400 \$	
DOTATION DE REVENUS	<u>2 593 600 \$</u>	739 800 \$
DÉPENSES		
Administration générale	4 535 800 \$	
Sécurité publique	717 100 \$	
Transport	8 967 900 \$	
Hygiène du milieu	4 004 800 \$	
Santé et bien-être	116 000 \$	
Aménagement, urbanisme et développement	1 889 300 \$	
Loisirs et culture	<u>8 766 200 \$</u>	
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	28 997 100 \$	
Transfert aux activités d'investissement	<u>1 259 100 \$</u>	
TOTAL DES DÉPENSES ET ACTIVITÉS FINANCIÈRES	30 256 200 \$	
DOTATION DE DÉPENSES	<u>29 918 500 \$</u>	<u>(337 700 \$)</u>
EXCÉDENT TOTAL		<u>402 100 \$</u>

PROGRAMME DE DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS 2003

Le montant brut du programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement de Verdun se chiffrait à 6,1 M\$ en 2003. Au nombre des principaux investissements consentis, citons le réaménagement des aires de jeux pour les enfants dans plusieurs parcs, le remplacement des équipements roulants, la rénovation du bâtiment de l'école de cirque, la réfection de l'entrée électrique de l'auditorium et, enfin, le réaménagement des abords de la marina. De plus, en utilisant une somme provenant de son surplus libre et une autre de son budget de fonctionnement, l'arrondissement a rénové les locaux de la mairie d'arrondissement pour mieux servir ses citoyens. Ces travaux représentent un investissement de 432,000 \$. L'année 2003 a été marquée par des travaux d'aménagement au parc Chanoine-Théorêt, par l'installation d'éclairage sur la piste cyclable entre la rue Galt et le pont Champlain, et par des travaux d'analyse et de préparation en vue de l'aménagement du boulevard du Cerf-Volant.

RÉSULTATS 2004

À la suite de la révision générale des revenus et dépenses de l'exercice de l'année en cours, nous prévoyons terminer le présent exercice financier avec un léger excédent.

Le programme d'immobilisations 2004 tient compte d'un montant d'investissement de 22,9 M\$ incluant le report de 2003 qui s'élève à 7,8 M\$. Un montant de 12,5 M\$ a été investi en projets de développement ce qui correspond à un coût net de 10,4 M\$ alloué au programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement. Les principaux projets retenus sont :

Volet protection

L'arrondissement aura investi principalement dans la réfection des éléments suivants : infrastructures souterraines (2,9 M\$), chaussées et trottoirs (3,8 M\$), réfection des équipements et réaménagements de parcs (1,3 M\$), de berges (431,000\$), et de bâtiments (878,000 \$). Par ailleurs, l'arrondissement consacrera 1,1 M\$ \$ au remplacement du matériel roulant.

Volet développement

En cette matière, l'arrondissement de Verdun se démarque par des besoins très importants. Pour 2004, il a d'ailleurs obtenu des fonds additionnels de 10 M\$ pour assurer les travaux d'infrastructures, en plus des 5,3 M\$ déjà accordés en 2003. Les principaux projets sont ceux prévus à la pointe Sud et à la pointe Nord de l'île des Sœurs. L'ensemble des projets de développement totalisera 65 M\$ d'investissement d'ici 2015 et devrait générer plus de 2,6 milliards de dollars en nouvelles valeurs foncières. Des projets de plus de 3 M\$ sont également prévus au programme Renouveau urbain d'ici à 2005.

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2005

L'enveloppe budgétaire de 2005 de l'arrondissement de Verdun totalise 31 105 100 \$ en dépenses et 2 582 900 \$ en revenus et comporte l'équivalent de 319,5 années-personnes.

Pour assumer les contraintes des dernières années, le coût de l'harmonisation des conditions de travail des employés, incluant les avantages sociaux, de même que les responsabilités relatives à la loi 33 l'arrondissement s'est vu dans l'obligation, encore cette année, d'utiliser les sommes du fonds de développement inclus dans le calcul de sa dotation effectuée dans le cadre du budget dynamique et évolutif. Il a été forcé de maintenir les réductions faites en 2004, la coupure des services d'un employé auxiliaire affecté à la gestion des programmes de subventions, et la réduction des dépenses d'entretien des équipements urbains, en plus de maintenir l'augmentation de la tarification et l'élimination de la gratuité des espaces de stationnement avec parcomètres durant le mois de décembre.

Parmi tous les dossiers que nous tenons à suivre de près, nous désirons porter une attention particulière au logement social. En effet, il faudra maintenir, voire même augmenter, la contribution financière de ce type de logements. Il est également important de continuer à favoriser la construction de nouvelles unités locatives et de nouveaux condos.

Nous veillerons à ce que le plan d'urbanisme soit appliqué tel qu'il sera accepté par la population verdunoise. Nous poursuivrons l'installation des infrastructures de la pointe Sud et de la pointe Nord de l'île des Sœurs.

LISTE DES CONTRATS

Tel que requis par l'article 144,7 de la Charte de la Ville de Montréal, la Direction des services administratifs de l'arrondissement a dressé la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$, ainsi que la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$ pour un même sous-contractant. Tous ces contrats ont été approuvés par le conseil d'arrondissement durant la dernière année.

Présenté par Georges Bossé, Maire

Le 7 septembre 2004